marches-securises.fr PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT



SDH - Société Dauphinoise pour l'Habitat (38) 34 avenue de Grugliasco

38130 Echirolles

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Société Dauphinoise pour l'Habitat (38)

Numéro national d'identification : Type : SIRET - N° : 05850232900053 Code postal / Ville : 38130 Echirolles Groupement de commandes : Non

Section 2: Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Identifiant interne de la consultation : PO1 32 24 DV

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact: natacha gastineau - Tél: +33 476683836 - Mail: n.gastineau@sdh.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Cf. Règlement de consultation

Capacité économique et financière : Cf. Règlement de consultation

Capacités techniques et professionnelles : Cf. Règlement de consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Lundi 16 septembre 2024 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : SAINT ETIENNE DE SAINT GEOIRS - LA RICANDELLE DEMOLITION ET DESAMIANTAGE D'UN EHPAD

Classification CPV: 45111100

Type de marché: Travaux

Description succinte du marché : SAINT ETIENNE DE SAINT GEOIRS - LA RICANDELLE

DEMOLITION ET DESAMIANTAGE D'UN EHPAD

Lieu principal d'exécution : SAINT ETIENNE DE SAINT GEOIRS

Durée du marché (en mois): 3

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Article 3.6 du RC

Date d'envoi du présent avis

24 juillet 2024